



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE.
hceres-02036948

HAL Id: hceres-02036948

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036948v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE EVRY - VAL D'ESSONNE
N° demande : S3100016720
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : DROIT

Appréciation générale :

La licence « Droit » offre une formation de juriste généraliste articulée autour de l'acquisition des fondamentaux pendant les deux premières années et l'ouverture en 3^{ème} année sur trois parcours : « Droit », « Juriste d'entreprises » et « Juriste administrateur de structures artistiques et culturelles ». La formation permet tout à la fois aux étudiants d'intégrer des masters locaux et nationaux ou d'entrer dans la vie professionnelle. Elle dispose d'un important réseau de professionnels et d'un ancrage territorial fort qui lui permet de renforcer son assise professionnelle. Le parcours « Droit », qui réunit le plus d'étudiants, pourrait entrer dans une telle dynamique.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | La formation s'appuie sur un réseau de professionnels construit en partie à partir de l'expérience de formations qui ont fait leurs preuves (ex-IUP). |
| 2- | La formation s'appuie sur le savoir faire des ex-IUP en matière de professionnalisation, d'évaluation et de pilotage de formation. |
| 3- | La colonne vertébrale de la formation reste le parcours « Droit » qui réunit le plus d'étudiants et a un fort potentiel professionnel. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | La mise à niveau des étudiants ayant des difficultés en orthographe ou grammaire arrive tardivement (L3) dans le parcours de licence. |
| 2- | Les compétences transversales mériteraient d'être développées par unité d'enseignement et leur acquisition systématiquement évaluée. |
| 3- | Le suivi des étudiants du point de vue de l'accompagnement dans le projet professionnel n'apparaît qu'en 3 ^{ème} année. Cette réflexion pourrait être précisée dans le dossier et menée en amont pour réorienter au mieux les étudiants. |

Recommandations :

En premier lieu, il serait important de revoir le calcul des Crédits Européens ou de le clarifier en ce qui concerne les parcours « Droit » et « Juriste d'entreprises » au semestre 5. Une erreur a dû se glisser dans le dossier.

En second lieu, il semble que l'ensemble des efforts de suivi, d'accompagnement et de professionnalisation des étudiants, d'évaluation des enseignements et de retour en matière de pilotage de la formation cristallise en 3^{ème} année : cela peut paraître tardif alors que la problématique du projet professionnel se manifeste dès la première année.

Enfin, les dispositifs d'aide aux étudiants gagneraient à être mieux mis en évidence dans le dossier.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")
A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;
A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;
B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;
C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A